

Rentrée Universitaire 1998 - Communication de Simon VOUILLOT, Conseiller Municipal Délégué

«**M. LE MAIRE** : Sur la rentrée universitaire, nous avons demandé à notre collègue chargé de ce dossier, Simon VOUILLOT, de nous faire une communication.

M. VOUILLOT : Je vais commencer par le contournement puisqu'on est chaud sur le sujet et que c'est, à l'évidence, un dossier qui concerne la rentrée universitaire.

Tout d'abord pour me réjouir de voir à chaque fois un peu plus d'avocats de la cause universitaire, ce qui est très bien. Mais à mon avis sur ce point-là piètres défenseurs de l'Université parce que, j'ai envie de dire, un peu à contre-courant de ce qui a été dit depuis le début du Conseil, qu'à mon avis le commencement effectif des travaux du contournement cette année est une bonne nouvelle pour l'Université. Qui peut sérieusement dire qu'il nuira à l'Université d'être mieux desservie, qui connaît les récriminations des parents d'étudiants qui arrivent actuellement dans le no man's land des Montboucons au niveau de la route de Gray, de l'échangeur de la rue Arago avec des routes qui ne mènent nulle part et qui se disent «mais qu'est-ce que c'est que cette université» ? Qui défend encore la conception de l'urbanisme d'il y a 20 ans, 30 ans qui consistait à faire une université dans les champs, complètement déconnectée du tissu urbain avec des étudiants perdus et les problèmes de désertification urbaine que l'on connaît à présent ? Non, je crois que vraiment il faut être sérieux. C'est une bonne nouvelle et nous souhaitons, avec je pense pouvoir le dire, la plus grande partie des milieux universitaires, l'avancement de cette opération-là même s'il ne faut pas confondre l'essentiel et le détail.

L'essentiel c'est un grand projet, de ceux que l'on réalise une fois tous les 15 ans pour notre ville. Le détail c'est en quelques points bien précis la défense d'intérêts légitimes de chercheurs, d'étudiants qui se sentent agressés dans l'environnement, qui se demandent quel va être le niveau de bruit pour les étudiants de l'UFR STAPS, s'ils pourront poursuivre sur ce site les activités de plein air et ainsi de suite.

Ne confondons pas l'essentiel et le détail. Intéressons-nous au détail puisqu'il faut encore une fois redire ce qui a été dit, remettons une centième fois l'ouvrage sur le métier. Les élus, fonctionnaires de la Ville de Besançon, la DDE, nous irons tous ensemble une fois encore auprès des instances universitaires expliquer, faire acte de conviction, de pédagogie et d'écoute pour présenter le projet, pour savoir concrètement s'il faut mettre 3 ou 4 mètres de terre, un mur antibruit à tel endroit ou d'autres dispositifs... Je pense que c'était quand même important de le rappeler.

Ceci dit, c'est vrai que le projet à mon avis pose trois problèmes : un problème pour le législateur qui est dans le décalage entre la prise de conscience par la population du côté inévitable des travaux dès l'instant où les pelleuses arrivent sur le terrain et puis la procédure administrative qui elle, a déjà au moins 4 ou 5 ans. Il faut souligner que le projet est irréversible à l'heure actuelle. Personne ne l'a compris, pourquoi ? Parce que les gens réagissent quand ils voient arriver les voitures orange et les piquetages. Nous savons très bien, nous, en termes administratifs que toutes les procédures ont été respectées, que la DUP a été prononcée, que toutes les oppositions à la DUP sont passées devant les instances compétentes, qui les ont rejetées et ainsi de suite. Donc problème pour le législateur.

Problème pour la Ville je pense qui est de savoir quel est l'accompagnement qu'on va faire de ce projet parce que là effectivement nous avons des responsabilités à assumer. Je pense notamment à la requalification de la rue de l'Observatoire et puis à toute la requalification du Campus.

Et puis problème général pour la société qui est d'assumer une bonne fois pour toutes la mutation urbaine de ce quartier. Le Campus, c'est un quartier. J'ai employé lors du Conseil que nous avons consacré à l'Université ici même l'expression «lieu de vie, lieu de ville». Le Campus est amené à être un lieu de ville, il faut qu'il assume sa dimension urbaine. Ce n'est plus la ville qu'on concevait il y a 30 ans quand on faisait le boulevard Nord avec le deux fois deux voies directement sous les fenêtres des gens, c'est la ville moderne, c'est la ville qu'on fait maintenant. Mais la ville moderne, c'est une ville bien desservie et il n'est pas aberrant d'avoir une voie de desserte à 50, 100 mètres ou 150 mètres des bâtiments universitaires, pour peu que ces bâtiments-là soient bien protégés des nuisances diverses et notamment des nuisances phoniques.

Je voulais commencer par là car il ne faudrait pas qu'on avance à reculons sur un dossier comme celui-là parce que certains individus très concernés ou très politisés ont su tirer les sonnettes qu'il fallait et alerter certaines instances universitaires parmi les plus haut placées.

M. LE MAIRE : On en vient à la rentrée universitaire.

M. VOUILLOT : J'étais dans le coeur du sujet parce que je crois que c'est vraiment un des événements importants et en plus cela agite l'université en ce moment, donc il était important qu'on fasse le point ici.

Pour être très bref sur la rentrée universitaire, je dirais que la rentrée des étudiants s'est passée beaucoup plus calmement que celle des lycéens (rires). J'apporterai simplement quelques détails pour répondre à l'intérêt que je sens croissant de cette assemblée pour l'aspect universitaire, pour préciser que cette rentrée se fera une fois encore sous le signe d'une stabilité des effectifs de l'Université de Franche-Comté, ce qui est à noter. Bien sûr, à l'époque actuelle nous ne connaissons pas les chiffres définitifs mais on prévoit une stabilité des effectifs, ce qui est intéressant dans un contexte national qui est un contexte de baisse de l'ensemble des effectifs étudiants au niveau de notre pays.

Si on entre dans le détail, on s'aperçoit, et là notre région n'échappe pas à la règle, que la filière STAPS éducation physique et sportive connaît un engouement quasiment irrationnel. Sur Besançon, nous comptons cette année en première année 100 étudiants de plus, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'accueil, et une relative perte d'attractivité des filières scientifiques au niveau national qui n'est pas constatée à la Faculté de Sciences de Franche-Comté, ce qui est plutôt une bonne chose. Donc stabilité des effectifs.

Deuxième point marquant me semble-t-il, l'annonce de la part de l'Etat d'un accroissement de son engagement financier par trois leviers principaux qui nous concerneront les trois directement et qui devront rentrer dans une phase active au cours de cette année universitaire. Premier levier : c'est ce que le Ministre Claude ALLEGRE a appelé le plan U3M (Université du troisième millénaire) qu'il annonce comme étant chiffré à 40 milliards de francs pour la France et qui a été lancé en septembre dernier. Ce plan U3M sera décliné en un certain nombre d'investissements en région et piloté par un groupe de travail au niveau local : l'Université, la Ville et toutes les collectivités concernées bien sûr s'attacheront au projet. D'ores et déjà, l'Université a mis en avant un certain nombre de priorités qui sont les nôtres : la deuxième tranche de l'UFR Médecine, l'aménagement du site de l'Arsenal et la Bibliothèque Universitaire de Lettres, la restructuration de l'UFR Lettres sur le site Mégevand - Arsenal au centre-ville, la requalification du Campus et la construction d'une maison de l'étudiant. Voilà des projets qui pourraient avancer significativement tout au moins quant à leur plan de financement dans l'année qui vient.

J'en profite pour préciser que la première tranche de l'Université de Médecine-Pharmacie dont le déménagement est prévu sur le site de Châteaufarine avance à un rythme normal puisque dans deux jours nous devons tenir le jury d'architecture qui présidera au projet, que les travaux de restructuration du restaurant universitaire de Canot touchent à leur fin et laissent espérer une ouverture dudit restaurant au début 1999 et j'en aurai fini pour le côté bâtiment.

Implication croissante de l'Etat, disais-je tout à l'heure, donc par le plan U3M, par deux aspects également qui sont la montée en puissance des emplois jeunes qui ont un volet universitaire. Vous avez les emplois jeunes classiques type emploi jeune loi Aubry et puis leur traduction en matière universitaire les emplois jeunes qu'on appellera emplois jeunes Allègre qui vont être rendus possible à la rentrée et dont les milieux universitaires devraient se doter. D'ores et déjà l'Université a conclu 8 emplois jeunes et la Ville a de plus participé à la création d'un emploi jeune dans le cadre du projet Aurore qui est un projet d'animation scientifique du Campus.

Et puis le dernier aspect, il s'agit de la préparation du plan social étudiant qui est chiffré entre 1,5 et 1,8 milliards de francs et qui concernera notamment les élèves boursiers dont on sait qu'ils sont très nombreux en Franche-Comté. Le nombre de boursiers au niveau national devrait passer schématiquement de 20 à 30 %. Donc accroissement de l'engagement de l'Etat.

Et puis pour terminer rapidement, j'aborderai deux points qui viendront plus tard à l'ordre du jour de cette séance, je les détaillerai dès maintenant. Pour terminer, je parlerai donc de poursuite de l'engagement de la Ville de Besançon dans le domaine universitaire conformément aux directives que nous avons approuvées à l'unanimité en mai dernier sur ce sujet. Sur un certain nombre de chantiers que vous connaissez et que je ne vais pas détailler tous, sachez seulement que le nouvel agenda universitaire vient de paraître et que vous en avez un exemplaire sur votre bureau. Il est appelé en subvention au point n° 22/9 de ce Conseil Municipal, donc ne soyez pas surpris, il s'agit de cet agenda. De même au point n° 22/9 vous verrez un appel de subvention pour l'opération portes ouvertes qui s'est déroulée pour la première fois cette année et que nous comptons renouveler avec l'Université. L'enquête sur le logement étudiant dont nous avons déjà parlé suit son cours ainsi que le projet Aurore qui est donc le projet pour lequel nous avons un certain nombre d'ambitions et que nous accompagnons par le biais d'un emploi jeune.

Je termine toujours de façon un peu précoce sur l'ordre du jour pour annoncer la subvention que nous vous proposons, par l'entremise de la délégation à la communication, d'accorder à Radio Campus, à une radio étudiante fort dynamique et qui annonce des taux d'écoute très honorables, durs à vérifier, mais très honorables.

Et je termine par deux projets nouveaux qui me tiennent à coeur pour l'année à venir en matière universitaire. Le premier projet concerne la création d'activités par les étudiants, et voyez Monsieur JACQUEMIN que je suis particulièrement attentif aux propos qui sont les vôtres ici puisque c'est une remarque que vous aviez faite comme étant paraît-il un des manques du document rouge que nous vous avons soumis en mai dernier, quant à la difficulté qu'il y avait à voir les étudiants créer leurs activités en sortie du cursus universitaire. Donc nous travaillons actuellement avec Gérard BOICHON et les responsables universitaires sur cet aspect-là et j'ai bon espoir que l'Université de Franche-Comté, la Ville de Besançon et un certain nombre d'acteurs locaux fassent preuve d'innovation dans le domaine puisqu'il s'agit d'un problème extrêmement complexe qui se pose notamment dans ses articulations juridiques et pour lequel nous pourrions être amenés à innover et à avoir une politique très volontaire.

Et le deuxième aspect, et j'en terminerai par là, le deuxième chantier qui me tient à coeur c'est le chantier de coopération au niveau régional en matière universitaire entre Besançon, la Région et un certain nombre d'autres collectivités, notamment la Ville de Belfort et la Ville de Montbéliard. J'ai fait, Monsieur le Maire, en votre nom la proposition au Maire de Belfort d'une instance de coordination, de concertation, je ne sais pas encore comment nous devons l'appeler au niveau régional. J'ai fait également la proposition au Président du Conseil Régional. L'un et l'autre se sont bien sûr déclarés très favorables. Il nous reste, et là ne sera pas le plus facile, à mettre en musique ces grands principes en gardant vis-à-vis de tous nos partenaires une confiance lucide et en essayant de défendre au mieux les intérêts de Besançon et d'assumer pleinement notre rôle de capitale régionale. Je pense que c'est hautement nécessaire et je suis soucieux que Besançon porte cette volonté de concertation.

Voilà mes chers collègues ce que je pouvais dire rapidement sur cette rentrée et les grandes perspectives de l'année à venir.

M. BONNET : Monsieur le Maire, U3M c'est je crois entre autres l'université dans la cité et c'est aussi parce que le quartier des Montboucons s'est développé que nous soutenons ce moratoire. L'université dans la cité, ce n'est pas l'université à compter d'une voie de contournement. Puisque M. le Conseiller Délégué a jugé utile de revenir sur le débat qui était apparemment terminé, je réprecise cela et je constate que pour lui, chargé de l'université dans cette enceinte, il s'agit de détail quand on se soucie du bien-être à l'Université.

M. DUVERGET : Une information qui n'a pas été donnée ce soir par M. VOUILLOT, c'est l'ouverture d'un DEUG Histoire à Montbéliard et nous en avons déjà parlé, j'avais alerté M. VOUILLOT sur le problème de l'éclatement de la section d'histoire de la Faculté des Lettres sur deux sites car si on ouvre, c'est fait maintenant, un premier cycle universitaire en histoire à Montbéliard, cela veut dire à terme un deuxième cycle, 100 à 120 étudiants en histoire sur Montbéliard. Pourra-t-on aussi se contenter d'un deuxième cycle ? Montbéliard fort justement va revendiquer la filière complète sinon à quoi bon puisqu'il faudra que les étudiants quittent Montbéliard à nouveau pour aller sur un autre site universitaire pour passer un bac + 5 ou préparer les concours. Cette partition s'est passée à un moment où dans l'évolution des effectifs de premier cycle en histoire, depuis trois ans on enregistre une diminution. Alors je sais que du côté de l'Université les enseignants étaient un peu partagés, que le Directeur de l'UFR lui, était favorable à cette partition, je m'en suis assuré. Je tiens toutefois à souligner cette question parce que 86 % actuellement des étudiants de l'Université se situent sur le site de Besançon, je fais la différence entre université et enseignement supérieur, ce n'est pas le même total dans l'enseignement supérieur. Nous sommes dans une phase de stabilité. Par rapport aux années 1993, 1994 on est tout de même déjà en légère diminution et ce qui se passe actuellement en amont dans les lycées mais surtout dans les collèges fait que si on n'a pas une attractivité supplémentaire de l'Université sur des pôles très très forts, on aura une diminution du nombre d'étudiants dans les années à venir. Donc ouvrir, créer une partition dans une section alors que l'inconnu demeure quant à l'évolution des effectifs sans doute en diminution, je crois qu'il y a un risque, d'autant plus, je le répète que cette section sur Montbéliard va revendiquer de plus en plus une autonomie jusqu'à bac + 5.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : L'attractivité d'une université, me semble-t-il, c'est principalement la qualité du troisième cycle et de la recherche en particulier. Nous avons un an pour préparer tous ensemble le prochain contrat de plan dans le cadre de U3M et faire en sorte que la recherche permette réellement d'être un des éléments de force de l'Université de Franche-Comté et en particulier du site de Besançon. J'ai interrogé il y a une semaine Claude ALLEGRE sur ce point-là. C'est clair que seront aidées en priorité les universités qui développeront des projets.

Le point de faiblesse de la recherche en Franche-Comté réside surtout dans la recherche non universitaire. Je pense par contre que c'est par la qualité de notre recherche universitaire que nous arriverons aussi à attirer de la recherche non universitaire. Nous avons la responsabilité, nous Ville de Besançon, Région et Université pendant les 6 - 7 mois qui viennent, d'être capables de présenter un bon projet pour le prochain contrat de plan dans le domaine de la recherche. Voilà simplement ce que je voulais dire. Par contre, je suis persuadée que c'est essentiel pour le développement de l'Université et de la capitale régionale.

M. VOUILLOT : Rapidement sur les DEUG : vous savez, Monsieur DUVERGET, en matière d'alpinisme si vous voulez grimper haut, vous avez le camp de base et après un certain nombre de camps avancés. A mon avis, l'université en région c'est cela, le camp de base c'est Besançon et les camps avancés c'est Belfort, Montbéliard et les antennes universitaires. Quand on réfléchit sur le problème des DEUG et quand on fait le bilan entre les volontés de Besançon d'une part et celles des autres villes franc-comtoises d'autre part, j'ai le sentiment que le point d'équilibre se situe dans cette image, c'est-à-dire la grosse masse, la base importante se situant à Besançon, l'intérêt de faire naître en région des formations qui auront pour intérêt, pour les villes accueillantes de développer un pôle universitaire local et pour Besançon, de permettre de rabattre des étudiants qui sinon seraient partis dès le DEUG à Mulhouse, à Dijon ou à Paris. Je crois que c'est vraiment dans cet esprit-là qu'il faut travailler et c'est comme cela que les trois DEUG qui ont été délocalisés à la rentrée en histoire, en sciences de la nature et en droit ont été conçus avec l'accord de l'ensemble des responsables universitaires de Besançon et des responsables franc-comtois en se disant que les DEUG sont un déplacement de l'enseignement depuis le camp de base bisontin jusqu'au camp belfortain ou montbéliardais dans l'intérêt commun. Je crois que c'est vraiment comme cela qu'il faut considérer les choses.

M. LE MAIRE : En espérant que les alpinistes reviennent au camp de départ !

M. JACQUEMIN : Un mot bref dans ce débat intéressant pour dire que le constat est fait aujourd'hui que le grand défi de la masse est un peu derrière nous. Les effectifs universitaires depuis l'année dernière sont en décline et cela se confirmera dans les années qui viennent. Pour l'Université de Franche-Comté, transposer cette constatation revient tout de même à dire que si nous voulons bien défendre notre université, il va falloir jouer sur le thème de la compétence, c'est-à-dire du pôle de compétence universitaire et bien choisir les spécialités dans lesquelles nous défendrons cette compétence. C'est là où nous gagnerons ou nous perdrons, nous gagnerons j'en suis sûr mais Monsieur le Maire, il faut aussi relier cela aux équipements d'urbanisme qui sont en cours et notamment au site du Parc Scientifique puisque tout à l'heure dans votre motion, vous avez fait allusion aux délocalisations et qu'on parle aussi un peu de recherche. C'est vrai que la recherche tant universitaire qu'industrielle est bien le moteur d'avenir de l'emploi et du développement de l'université. J'ajouterai peut-être une petite précision dans votre motion, c'est de dire qu'en terme de délocalisation nous sommes très attentifs à ce qu'il y ait des délocalisations sur un certain nombre de thèmes de recherche qui sont propres à nos compétences universitaires et à notre terrain industriel.

M. LE MAIRE : Je vous rejoins totalement, Monsieur JACQUEMIN.

M. POMEZ : Monsieur le Maire, je voudrais juste exprimer ma surprise quant aux propos de M. DUVERGET car si je me souviens bien, la dernière mandature du Conseil Régional de Franche-Comté, grâce à un pacte avec des élus du Nord Franche-Comté, a vu un certain nombre de crédits de l'enseignement supérieur du Conseil Régional de Franche-Comté se diriger et être affectés pour des délocalisations sur le Nord Franche-Comté. Donc je crois comme Mme le Député qu'il faut effectivement s'inscrire dans le futur contrat de plan Etat/Région et réaffirmer un vrai projet pour l'Université de Besançon sans tenir ce discours-là ici et puis avoir pratiqué dans la dernière mandature autre chose.

M. LE MAIRE : Sans doute que M. DUVERGET n'était pas dans l'axe Vesoul-Belfort de l'époque.

M. PINARD : Dans le camp de base, il y a les réserves de nourriture et pour l'Université ce qui est fondamental ce sont les sources documentaires et moi je ne conçois pas qu'on puisse faire une délocalisation en histoire sans avoir vérifié qu'il y a bien à la disposition des étudiants une collection complète, ne serait-ce que des grandes revues fondamentales : Esprit, les Temps Modernes, la Pensée, les Etudes et pour l'histoire les Annales fondées par Lucien FEBVRE. Je rappellerai quand même que le personnage clé le plus important à qui JAURES, PEGUY, BERGSON disaient devoir le plus à l'Ecole Normale Supérieure, c'était le bibliothécaire Lucien FEBVRE. Et qu'on ait pu faire des délocalisations sans s'assurer qu'on pouvait avoir accès aux collections de base et aux sources documentaires, cela me laisse pantois.

M. LE MAIRE : C'est la réflexion d'un très grand spécialiste en matière d'histoire.

C'est une communication qui a donné l'occasion d'un large débat sur l'Université et au-delà».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 1998.